



Égalité des droits, mariage, parentalité : chez les Verts, on a le courage de ses idées !

Petit jeu : ce soir, à la télévision, regardez les personnalités qui s'affichent en tête de la marche. Et demandez-vous combien ont agi, concrètement, depuis un an, pour l'égalité des droits.

Adoption pour les couples de même sexe, ouverture du mariage à tous les couples qui le souhaitent, lutte contre les discriminations, etc : quand les autres forces politiques se contentent d'une marche médiatisée par an, les Verts, fidèles à leurs principes, agissent, aux côtés des associations, partout où ils le peuvent : là où ils sont éluEs, dans les institutions, dans les rues ! **OBJECTIF : L'ÉGALITÉ DES DROITS.**

5 juin 2004 : **Noël Mamère**, maire de Bègles, député Verts de la Gironde, est le premier maire de France à **marier un couple de même sexe**. A ceux qui disent que la loi ne le permet pas, les députéEs VertEs ont répondu par une proposition de loi déposée le 7 juin 2004 visant à clarifier, dans la loi, l'ouverture du mariage à tous les couples qui le souhaitent.

Juin 2005 : un an après, la loi est bafouée, et un procureur refuse à Camille et Monica, deux transgenres de sexe opposé au regard de l'état-civil, le droit de se marier. Quand d'autres, à droite comme à gauche, observent un silence gêné ou s'opposent carrément à l'application de la loi, les Verts, elles-eux, réclament l'application de la loi pleine et entière pour Camille et Monica.

A ce jour, aucun autre parti politique n'a proposé de modifier la loi pour permettre à tous les couples qui le souhaitent de se marier.

Les familles **homoparentales** sont une réalité. Quand d'autres habillent leur lâcheté sous la complexité, les Verts s'engagent au nom d'un principe simple : l'égalité des droits. C'est-à-dire pour que les célibataires homos puissent obtenir l'agrément des conseils généraux, et que les couples de personnes de même sexe, mariés ou non, puissent obtenir l'**adoption** et avoir accès à la **procréation**

médicalement assistée dans les **mêmes conditions que les couples hétérosexuels**.

Les Verts ont déposé une proposition de loi visant à permettre l'adoption par des couples homosexuels le 24 juillet 2002.

A ce jour, aucun autre parti politique n'a proposé de modifier la loi pour permettre à tous les couples d'adopter dans les mêmes conditions.

ils sont favorables à l'ouverture du mariage à tous les couples, les Verts veulent aussi **améliorer le PACS** pour les couples qui préfèrent ce contrat. Déjà, en 2002, à l'initiative des éluEs Verts du 9^e arrondissement de Paris, le premier couple pacsé fut accueilli en mairie. Aux côtés de l'Ardhis pour obtenir de meilleures conditions de vie pour les **couples pacésés binationaux** (visas, titres de séjour, autorisations de travail, accès à la nationalité française ...), aux côtés de toutes les associations qui luttent pour l'**égalité** en matière de **fiscalité** et d'**héritage**, les Verts suivent un principe simple : l'égalité des droits entre tous les couples.

>>> Dès 1994, au Parlement européen, la députée verte allemande Claudia Roth a été la première à réclamer des **droits égaux pour les couples de même sexe**.

>>> Dès 1997, au Parlement, députéEs et sénatrices-eurs VertEs ont déposé des propositions de lois visant à pénaliser

l'homophobie et la transphobie. En mai 2004, nos députéEs ont déposé une proposition de loi constitutionnelle pour inclure dans l'article 1^{er} de la Constitution le principe d'égalité des citoyens sans distinction d'orientation sexuelle ou d'identité de genre.

>>> Les taux de **suicide** sont bien plus élevés chez les jeunes LGBT. Les Verts sont favorables à une lutte active contre ce fléau chez les jeunes lesbiennes, gays, bi et trans, par des campagnes d'information, et par une réelle politique d'accréditation dans les établissements des associations pouvant intervenir en milieu scolaire. La meilleure des préventions est l'enseignement aux enfants de la pluralité des orientations sexuelles et des identités de genres.

>>> La droite nous fait croire qu'elle agit contre les discriminations en créant la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité), présentée comme une « *volonté de Jacques Chirac* ». En fait transposition en droit français d'une **directive européenne** de... 2002 ! les moyens y sont trois fois moins importants qu'en Grande-Bretagne... Une coquille vide ?

Pendant le débat sur la création de la HALDE et celui sur les amendements pénalisant les propos homophobes et sexistes, les Verts n'ont eu de cesse de rappeler qu'il était scandaleux d'exclure les **transexuelLEs** et les **transgenres** de la lutte contre les discriminations. C'est notamment cet

« oubli » qui a conduit les députéEs VertEs, conformément à la demande de nombreuses associations LGBT, à s'abstenir sur la création de la HALDE, qui ne permet pas de **véritable lutte contre les discriminations** !

>>> Les **transexuelLEs** et **transgenres** sont **sans cesse discriminées**. Ils-elles sont pousséEs à la précarité, au chômage, à l'exclusion, quand la prostitution n'est pas la seule possibilité de survie. Mais le soutien des Verts n'est pas compassionnel : c'est un soutien combatif dans la lutte contre les discriminations. Les Verts s'engagent clairement pour la **dépsychiatriation** du transexualisme, et pour que les transexuelLEs puissent, comme n'importe quel citoyen, choisir librement leurs médecins. De même, favorables à la **prise en charge** de la réassignation sexuelle, les Verts demandent qu'on offre à celles et ceux qui le souhaitent la possibilité d'arrêter ce parcours au stade hormonal sans préjudice sur le **changement d'état-civil**.

E En France et en Europe, les Verts soutiennent depuis longtemps les revendications des personnes LGBT pour l'égalité des droits et contre les discriminations. Aux côtés des associations, aux côtés des couples qui sont discriminés, aux côtés des personnes qui sont laissées sans droits, les Verts s'engagent, sans ambiguïté.

Rejoindre la Commission LGBT des Verts, c'est travailler, avec les associations LGBT, à la traduction politique des revendications pour l'égalité des droits.

Bulletin à retourner à la Commission LGBT c/o Les Verts – 247, rue du Fg St Martin – 75010 Paris

- Je souhaite recevoir des informations sur la Commission LGBT des Verts
- Je ne suis pas Verts et souhaite adhérer à la Commission LGBT des Verts (joindre un chèque de 10 €)
- Je suis Verts et souhaite adhérer à la Commission LGBT (joindre un chèque de 10 €)

Nom

Prénom

Tél.

Adresse

Ville

Code Postal

Mail